

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

OFFICE PLAST

Siège social : Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le **Mardi 27 Juin 2023 à 16H 00 mn à son siège social sis à la Z.I N° 2 Medjez El Bab** à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2022
- Lecture et approbation des Etats financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022
- Approbation des conventions réglementées visées par les dispositions des articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales,
- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2022,
- Affectation des résultats de l'exercice 2022,
- Jetons de présence à octroyer aux administrateurs
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

OFFICE PLAST

Siège social : Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie

La société Office Plast publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27 Juin 2023.

Première résolution :

L'assemblée Générale ordinaire entérine le mode, la date et le délai de convocation de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée et couvre en conséquence irrévocablement, sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et mode de convocation.

Cette résolution mise aux voix est

Deuxième résolution :

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est.....

Troisième résolution :

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales approuve les opérations réalisées en 2021.

Cette résolution mise aux voix est

Quatrième résolution :

L'assemblée générale donne quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix est

Cinquième résolution :

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat de l'exercice	132 553
Résultats reportés 2021	66 604
Bénéfice Total	<u>199 157</u>
Réserves légales	9 958
Bénéfice distribuable	<u>189 199</u>

Report à nouveau 2022 189 199

Cette résolution mise aux voix est.....

Sixième résolution :

L'Assemblée générale fixe àDinars le montant des jetons de présence à allouer à chaque membre du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix est

Septième résolution :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités légales et de publicité.

Cette résolution mise aux voix est